

CAPTIEUX



Le conseil des sages était présent lors de ce dernier conseil.

PHOTO FRÉDÉRIQUE GALLITRE

Dernier conseil pour l'équipe municipale

C'est par un conseil municipal concis que s'est achevée la mandature. Les élus ont approuvé les trois délibérations à l'ordre du jour. La mise en place d'un paiement en ligne et par TPE, la mise à disposition temporaire du bâtiment Mesima à l'ESAT et le recours au service de remplacement et renfort du Centre de Gestion Départemental pour combler provisoirement un déficit en personnel.

Cette fin de mandature signifiait aussi celle du conseil des sages. En fin de réunion, son président, Serge Gardère, a remis au maire le registre retraçant le tra-

vail des membres de cette instance. Un travail qui s'est traduit par plusieurs actions : la rénovation du monument aux morts du cimetière, des panneaux des lotissements, l'inventaire et la signalisation des concessions, l'implantation d'un columbarium et d'une cabane à livres.

Des propositions ont aussi été faites comme la création d'un chemin de gemmage et le développement de la participation citoyenne, sans pouvoir être finalisées, a indiqué Serge Gardère, en souhaitant le rétablissement d'un conseil des jeunes pour la prochaine mandature.